

Leonard Orban

Commissaire européen chargé du multilinguisme

"Une éducation plurilingue – uniquement pour l'élite ?"

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Bruxelles, Conférence Café Babel

07 Mai 2008

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier les organisateurs de "*Café Babel*" de leur invitation à participer à ce débat. Je suis très heureux de pouvoir vous parler de la politique européenne du multilinguisme.

Il y a quelques siècles, l'accès à une langue étrangère était beaucoup plus facile quand on appartenait à une certaine élite. **Aujourd'hui, cet accès s'est démocratisé.** Je suis convaincu qu'apprendre les langues est à la portée de tous. L'Union européenne compte 23 langues officielles pour 27 Etats membres. Il y a aussi plus de soixante langues régionales et minoritaires! Cette diversité linguistique est un patrimoine vivant, libre d'accès, à portée de main. Il n'est pas nécessaire de faire des centaines ou des milliers de kilomètres. La télévision, les livres, Internet sont là... avec un réservoir linguistique inépuisable.

Nous avons souvent une approche trop rigide, trop complexée envers les langues. Nous hésitons à parler une langue étrangère si nous ne la maîtrisons pas très bien. Or, une conversation simple n'exige pas un niveau de connaissance universitaire mais permet déjà un échange.

Il faut aussi reconnaître que ces blocages, dont beaucoup d'entre nous souffrent, proviennent de la **formation** que nous avons reçue. Dans le domaine des langues, nous attachons beaucoup d'importance au respect de la grammaire. La faute n'est pas acceptable! Pourtant, à l'usage, on se rend bien compte que l'apprentissage devrait être orienté vers la capacité à communiquer. Pour la grande majorité de nos interlocuteurs de tous les jours, le plus important est de comprendre le message, pas de corriger leur forme ! Cela me paraît particulièrement important à souligner. Il faut écarter cette idée que le multilinguisme est un luxe réservé à une élite. Le multilinguisme doit, au contraire, continuer son chemin vers la démocratisation!

En matière d'apprentissage **il n'y a pas de méthode unique**. Il n'existe pas de règle impérative pour apprendre une langue. Tout le monde peut le faire, avec la méthode de son choix, scolaire ou informelle, sans limite liée à l'âge ou à la formation. Aujourd'hui, il existe toute une panoplie d'approches, de méthodes et d'instruments, même des jeux, adaptés à tout besoin, à tout type d'étudiant, à tout objectif professionnel ou personnel. La Commission européenne a adopté des programmes pour soutenir des projets linguistiques. Ainsi, nous pouvons identifier, soutenir et disséminer les bonnes idées et les bonnes pratiques.

Les mentalités sont en train d'évoluer. Permettez-moi d'illustrer mon propos en citant les citoyens européens eux-mêmes. Selon l'**Eurobaromètre** publié en 2006, 56 % des répondants s'estiment capables de participer à une conversation dans une autre langue que leur langue maternelle. 28% affirment qu'ils parlent suffisamment bien deux langues étrangères pour participer à une conversation!

Ces chiffres sont encourageants. Mais nous devons faire mieux encore!

Si l'investissement personnel est essentiel pour apprendre les langues, **les politiques publiques ont aussi leur rôle à jouer**. En 2002, à Barcelone, les Etats membres de l'Union ont pris l'engagement d'améliorer la maîtrise des compétences de base, y compris la maîtrise de langue maternelle et l'enseignement de deux langues étrangères pour tous, dès le plus jeune âge. C'est le fameux principe "langue maternelle + 2". Depuis, chaque pays est en train de progresser à son rythme, selon ses moyens et ses choix politiques. Au cours des cinq dernières années, nombre d'entre eux ont réformé leur enseignement primaire, et dans certains cas préscolaire, pour pouvoir enseigner plus tôt une langue étrangère.

J'ai voulu montrer que la question du multilinguisme ne se limite pas au seul volet éducatif. C'est pourquoi, l'an passé, j'ai réuni un groupe d'intellectuels, présidé par l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf. Ils avaient pour mandat de réfléchir aux relations entre multilinguisme et dialogue interculturel. A l'issue de ses travaux, ce groupe a rédigé un rapport, intitulé « Un défi salutaire - comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe ». Il approfondit le concept de l'apprentissage de deux langues étrangères. En plus de sa langue maternelle, leur idée est de permettre à chaque européen de maîtriser deux langues : sa langue personnelle adoptive et une langue de communication internationale. Permettez-moi de citer le rapport Maalouf : « *En distinguant nettement, à l'heure du choix, entre une langue de communication internationale et une langue personnelle adoptive, on inciterait les Européens à prendre, en matière d'apprentissage des langues, deux décisions séparées, l'une dictée par les besoins de la communication la plus large, l'autre guidée par tout un faisceau de motivations personnelles liées au parcours individuel ou familial, aux liens affectifs, à l'intérêt professionnel, aux préférences culturelles, à la curiosité intellectuelle, etc.* » .

Cette année, deux initiatives importantes permettront d'alimenter le débat que nous avons aujourd'hui.

La Commission prévoit d'adopter, au mois de juin, un **Livre vert sur "éducation et migration"**. Ce sera une excellente occasion de souligner le rôle de l'éducation dans une migration réussie, prenant en compte cet élément essentiel qu'est le multilinguisme.

Par ailleurs, pour septembre 2008, je me suis engagé à faire adopter par la Commission une **communication stratégique sur le multilinguisme**. Il s'agira d'une étape clé dans la marche en avant de l'Europe vers une société pleinement respectueuse de la diversité linguistique. J'aurai l'occasion de vous en dire davantage au cours du débat qui va suivre.